



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Multiplication du nombre de projets d'exploitation minière en France

Question écrite n° 3327

Texte de la question

Mme Clémence Guetté interroge M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie sur la multiplication du nombre de projets d'exploitation minière en France. Depuis 2014, 21 nouveaux permis de recherches ont déjà été accordés. L'entreprise minière canadienne Aurania, sous la bannière de sa nouvelle société Corsica Ressources, projette d'exploiter du nickel dans le Cap Corse (2B) sur les plages de Nonza et d'Albu. De même, la start-up Breizh Ressources, elle aussi inféodée à Aurania, a déjà déposé trois permis de recherche dans le Maine-et-Loire (49) et en Bretagne. Ces divers projets inquiètent les citoyens et certaines associations environnementales. En Corse par exemple, U Levante est gravement préoccupée par les enjeux et risques liés à une potentielle exploitation sur les deux plages. En effet, celles-ci reposent sur les déchets de la mine d'amiante de Canari. Cela pourrait également menacer la biodiversité environnante, notamment la forêt de tamaris voisine de la plage d'Albu. Il apparaît donc essentiel de conditionner ces permis d'exploitation à des besoins réels au service de l'intérêt général humain. Cet exemple démontre la nécessité de mettre en place des critères sanitaires, environnementaux et sociaux importants avant d'autoriser l'ouverture de sites miniers et pose des questions concernant l'assise de la souveraineté française face à la prédation de certaines multinationales étrangères. Mme la députée souhaite donc savoir dans quelle mesure l'ouverture d'une nouvelle exploitation minière est subordonnée aux besoins réels du peuple français. De plus, elle l'interroge sur ce que compte mettre en place le Gouvernement pour garantir aux populations proches des projets d'exploitation que ces derniers ne constituent aucune menace pour les populations locales et limiter au maximum les conséquences de celles-ci sur la biodiversité. Enfin, elle l'interroge sur les objectifs et la stratégie du Gouvernement pour asseoir la souveraineté française sur les métaux stratégiques.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3327

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 avril 2025

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 191